

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 avril 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le compte administratif 1999 du budget annexe des opérations en régie directe que je soumetts à votre approbation, a été arrêté à 149 038 258,82 F, tant en dépenses qu'en recettes. Le résultat d'exercice est, par conséquent, nul ; avec l'excédent reporté d'investissement, la clôture se termine par le même solde positif de 9 227 076,81 F.

Compte administratif 1999 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - résultats à la clôture 1999 (en F) - tableau n° 1 -

Nature	Investissement	Fonctionnement	Total
recettes	54 914 447,47	94 123 811,35	149 038 258,82
dépenses	54 914 447,47	94 123 811,35	149 038 258,82
résultat de l'exercice 1999	0,00	0,00	0,00
résultat antérieur reporté	9 227 076,81	0,00	9 227 076,81
résultat à la clôture 1999	9 227 076,81	0,00	9 227 076,81

Les opérations d'aménagement de ce budget sont réalisées en régie directe par la communauté urbaine de Lyon. La spécificité de ce budget est de comptabiliser, en compte de stocks, les réalisations, ce qui a pour conséquence d'alourdir artificiellement les masses de 93 MF, en dépenses et en recettes, toutes sections confondues. Les crédits inscrits et réalisés le sont pour leur montant hors taxes, la TVA due et récupérée auprès des services fiscaux est gérée sur un compte à part par madame le Trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon. Huit opérations sont recensées pour cet exercice et ont donné lieu à réalisation.

Analyse des résultats de fonctionnement par opérations -

Les valeurs significatives sont celles des mouvements réels du fonctionnement où sont enregistrés les charges des aménagements et les produits des cessions et subventions.

ZAC "du Chêne" à Bron -

Le site de 42 hectares accueille plus d'une centaine d'entreprises ; divers travaux d'aménagement paysager et de protection ont été réalisés pour 0,212 MF. L'acte de vente de terrains aménagés avec la société EUROPARC a été signé trop tardivement pour être comptabilisé en 1999 ; il le sera en 2000 (1,2 MF).

ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3° -

Par délibération de septembre 1999, vous avez approuvé le plan d'aménagement de zone modificatif de la ZAC "du Dauphiné". Le programme des équipements publics est réalisé à 90 % ; seules restent à terminer les rues Jean Renoir et Jeanne Hachette. Les charges sont celles de divers frais pour assistance à modification de PAZ et de maintenance. Les cessions correspondent à la prévision budgétaire : l'îlot A 4 a été cédé pour un programme d'accession à la propriété (5 500 mètres carrés de SHON) pour une valeur de 5,5 MF.

ZAC "du Parc de Gerland" -

La réduction du périmètre de l'opération et le nouveau programme de construction ont été approuvés en juillet 1999 ; l'accueil d'activités tertiaires remplace le programme de logements ; le parc des Berges est substitué à l'implantation du canal et du bassin de plaisance.

Les charges (19,3 MF) portent la démolition de l'ancienne boyauderie (1 MF), les études liées au changement d'orientation de la ZAC, l'acquisition d'un terrain échangé avec le budget principal (valeur 7 MF) et les aménagements d'espaces verts.

Les produits (14,4 MF) sont des mouvements comptables afin de constater l'échange de terrains et la créance des annuités restantes pour le terrain cédé à Pasteur-Mérieux-Connaught (6,447 MF). La cession de 2 000 mètres carrés de SHON, 3, place Antonin Perrin, a rapporté 0,8 MF.

ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or" -

Les dépenses ont été faiblement réalisées : 0,5 MF, 19 % par rapport à la prévision ; ce sont des régularisations du mandat confié à la SERL et des travaux d'aménagement paysager.

Les produits (3,6 MF) proviennent du solde de la cession de terrain à la société Camélia (1 MF) et des versements de la société COPRA pour les parcelles de terrain situées dans le périmètre de la ZAC et affectées à la construction d'habitats individuels.

L'opération a été subventionnée par le budget de l'assainissement pour le surdimensionnement de collecteurs (0,222 MF) et au titre des aides pour l'habitat abordable (0,3 MF) par le budget principal.

ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux -

Elle a été reprise en régie directe par la Communauté depuis le début de l'exercice. La relance de l'opération a conduit la modification du plan d'aménagement de zone, des équipements publics, du bilan financier prévisionnel. La priorité à l'accession à la propriété reste bien marquée, la création d'une zone commerciale (2 000 à 2 500 mètres carrés) est la principale innovation.

Les fouilles archéologiques préliminaires ont mobilisé 1 MF sur une prévision de 2,4 MF et les études 0,110 MF. Un immeuble a été acquis pour une valeur de 0,843 MF. La cession d'un immeuble a rapporté 0,940 MF.

ZAC "de la Cité Internationale" à Lyon 6° -

A la suite de la résiliation de la convention d'aménagement avec la société SPAICIL (8 juillet 1999), le dossier de la Cité internationale a été repris en régie directe par la Communauté urbaine ; les frais engagés en 1999 concernent les études. A la suite de la résiliation de son contrat, la société SPAICIL verse à la Communauté 6 MF dont 30 % ont été encaissés en 1999 (1,8 MF).

ZAC "de la Saulaie" à Oullins -

Le transfert du foncier dans le budget annexe a donné lieu à des écritures équilibrées en dépenses et en recettes à 26 MF ; le transfert gratuit des terrains est traité comme une subvention reçue du budget principal. L'intégration des études et des dépenses du mandat SERL s'élève à 1 MF.

Compte administratif 1999 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - dépenses de fonctionnement par opération (en F HT) - tableau n° 2 -

Nature	Budget primitif 1999	Prévu 1999	Réalisé 1999	Taux réalisé/prévu
mouvements réels				
ZAC "du Chêne" à Bron	350 000,00	237 750,00	212 440,55	89,35 %
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		210 000,00	208 938,80	99,49 %
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°	2 080 000,00	9 496 920,00	9 293 550,10	97,86 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	2 172 067,00	2 537 853,08	477 656,45	18,82 %
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		113 630,46	113 393,96	99,79 %
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	3 300 300,00	4 064 744,54	1 916 689,39	47,15 %
ZAC "de la Cité internationale" à Lyon 6°		1 710 375,00	1 076 507,72	62,94 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		27 852 762,01	26 420 689,65	94,86 %
sous-total	7 902 067,00	46 224 035,09	39 720 046,62	85,93 %

mouvements d'ordre				
ZAC "du Chêne" à Bron	1 500 000,00	699 764,86	61,77	0,01 %
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	1 650 000,00	5 500 033,76	5 500 033,76	100,00 %
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°		14 447 361,36	14 447 361,36	100,00 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	3 872 000,00	4 394 505,00	4 114 513,52	93,63 %
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		40,23	40,23	100,00 %
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	940 000,00	940 000,00	940 000,00	100,00 %
ZAC "de la Cité internationale" à Lyon 6°		1 800 000,00	1 800 000,00	100,00 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		27 601 754,09	27 601 754,09	100,00 %
sous-total	7 962 000,00	55 383 459,30	54 403 764,73	98,23 %
total général des dépenses	15 864 067,00	101 607 494,39	94 123 811,35	92,63 %

Compte administratif 1999 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - recettes de fonctionnement par opération (en F HT) - tableau n° 3 -

Nature	Budget primitif 1999	Prévu 1999	Réalisé 1999	Taux réalisé/prévu
mouvements réels				
ZAC "du Chêne" à Bron	1 500 000,00	699 798,62	61,77	0,01 %
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	1 650 000,00	5 500 000,00	5 500 033,76	100,00 %
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°		14 447 361,36	14 447 361,36	100,00 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	3 872 000,00	4 394 505,00	4 114 513,52	93,63 %
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		40,23	40,23	100,00 %
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	940 000,00	940 000,00	940 000,00	100,00 %
ZAC "de la Cité internationale" à Lyon 6°		1 800 000,00	1 800 000,00	100,00 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		27 601 754,09	27 601 754,09	100,00 %
sous-total	7 962 000,00	55 383 459,30	54 403 764,73	98,23 %
mouvements d'ordre				
ZAC "du Chêne" à Bron	350 000,00	264 000,00	212 440,55	80,47 %
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		210 000,00	208 938,80	99,49 %
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°	2 080 000,00	9 481 920,00	9 293 550,10	100,00 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	2 172 067,00	2 537 853,03	477 656,45	18,82 %
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		110 500,00	113 393,96	102,62 %
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	3 300 000,00	4 067 875,00	1 916 689,39	47,12 %
ZAC "de la Cité internationale" à Lyon 6°		1 800 000,00	1 076 507,72	59,81 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		27 751 887,01	26 420 869,65	95,20 %
sous-total	7 902 067,00	46 224 035,09	39 720 046,62	85,93 %
total général des recettes	15 864 067,00	101 607 494,39	94 123 811,35	92,63 %
résultat d'exercice 1999			0,00	

En investissement, les mouvements de stockage et de déstockage sont enregistrés dans la classe 3. Les avances consenties aux mandataires sont enregistrées pour les ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or" et "de la Saulaie". L'avance consentie par le budget principal et inscrite pour 7,7 MF, afin d'équilibrer le budget supplémentaire, a été remboursée à hauteur de 5,4 MF. L'exercice 1999 ne dégage, ni excédent, ni déficit.

Compte administratif 1999 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - dépenses d'investissement (en F HT) - tableau n° 4 -

Nature	Budget primitif 1999	Prévu 1999	Réalisé 1999	Taux de réalisation
Dépenses réelles d'investissement				
dépenses imprévues	59 933,00	59 933,00		
remboursement de l'avance du budget principal		7 698 055,18	5 408 747,64	70,26 %
ZAC "du Parc de Gerland"		6 647 200,21	6 647 200,21	100,00 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		1 508 683,08	1 508 683,08	100,00 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		1 498 457,92	1 498 457,92	100,00 %
sous-total mouvements réels	59 993,00	17 412 329,39	15 063 088,85	86,51 %
Dépenses pour ordre				
ZAC "du Chêne" à Bron	350 000,00	264 000,00	212 440,55	80,47 %
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		4 060 000,00	208 938,80	5,15 %
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°	2 080 000,00	9 481 920,00	9 293 550,10	98,01 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	2 172 067,00	2 537 853,08	477 656,45	18,82 %
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		241 812,00	244 705,96	101,20 %
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	3 300 000,00	4 067 875,00	1 916 869,39	47,12 %
ZAC "de la Cité internationale" à Lyon 6°		1 800 000,00	1 076 507,72	59,81 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		27 751 887,01	26 420 869,65	95,20 %
sous-total mouvements d'ordre	7 902 067,00	50 205 347,09	39 851 358,62	79,38 %
total général des dépenses	7 902 067,00	50 205 347,09	39 851 358,62	79,38 %

Compte administratif 1999 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - recettes d'investissement (en F HT) - tableau n° 5 -

Nature	Budget primitif 1999	Prévu 1999	Réalisé 1999	Taux de réalisation
Recettes réelles - avances				
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	1 658 816,00	1 508 683,08	385 920,00	25,58 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		1 498 457,92	124 762,74	8,33 %
sous-total mouvements réels	1 658 816,00	3 007 141,00	510 682,74	16,98 %
Recettes pour ordre				
ZAC "du Chêne" à Bron	1 500 000,00	699 798,62	61,77	0,01 %
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	1 650 000,00	5 500 000,00	5 500 033,76	100,00 %
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°		14 447 361,36	14 447 361,36	100,00 %
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	3 872 000,00	4 394 505,00	4 114 513,52	93,63 %
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		40,23	40,23	100,00 %
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	940 000,00	940 000,00	940 000,00	100,00 %
ZAC "de la Cité internationale" à Lyon 6°		1 800 000,00	1 800 000,00	100,00 %
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		27 601 754,09	27 601 754,09	100,00 %
sous-total mouvements d'ordre	7 962 000,00	55 383 459,30	54 403 764,73	98,23 %
total général des dépenses	9 620 816,00	58 390 600,30	54 914 447,47	94,05 %

B - Propose de délibérer comme suit :

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations de juillet et septembre 1999 ;

Vu la résiliation de la convention d'aménagement avec la société SPAICIL en date du 8 juillet 1999 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 1999 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion pour le report à nouveau, le résultat d'exploitation et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,